



1
Jours

L'Analyse Environnementale dans le cadre de la norme ISO 14001

dans ENVIRONNEMENT - CERTIFICATION ET NORMES / Réf : ENV-NORM-06

Objectifs de la formation

- Réaliser une évaluation des risques environnementaux dans un cadre réglementaire
- Évaluer le risque environnemental (aspects et impacts des nuisances sur l'environnement)
- Interpréter les données, les recenser et les hiérarchiser

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Décrire la réglementation

- Norme ISO 14 001
- Norme ISO 26 000
- Code de l'environnement

2. Établir une analyse environnementale

- Les outils
- Etude d'impact
- Etude de danger
- Mesures d'effets sur l'environnement
- Mise en place de la méthodologie

Après-Midi

3. Examiner et intégrer le management environnemental

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIOFORMATION

DEFI3
PLATEFORME REGIONALE DE FORMATION

ALTERCLASS

IRFA

FRANCE CARRIERE



- Définir les objectifs
- Définir les cibles
- Choisir des mesures cohérentes avec la politique de l'entreprise

Pré-requis

Connaître les exigences de la norme ISO 14 001

Public cible

Ingénieurs, Techniciens des bureaux d'études environnement, des services sécurité, santé et environnement

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

